



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 88278

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur une étude publiée en mai dernier par la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES) à propos de la situation professionnelle des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Ces personnes sont beaucoup moins souvent en emploi que l'ensemble de la population, 25 % des actifs allocataires de l'AAH sont au chômage soit un taux plus de deux fois supérieur à celui de la population active totale correspondante. Outre qu'ils sont limités dans leurs recherches par leurs problèmes de santé, nombreux sont ceux qui déclarent que l'absence de moyen de locomotion et le coût des transports en commun, les handicapent fortement dans leurs recherches. Des aides spécifiques pourraient être octroyées en matière de transport à l'exemple du tarif social de l'énergie accordées en fonction des ressources. Il lui demande les mesures que le Gouvernement envisage de prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88278

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6965

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)